AR Prefecture
047-254702491-20261013-26_143_D-AU
Reçu le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LOT-ET-GARONNE

Décision

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau Adour Garonne

4ème trimestre (Phase 2)

Opérations d'eau potable, d'assainissement et coopération décentralisée

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2224-7 et L 2224-8 concernant les services Eau Potable et Assainissement Collectif ;

VU l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 en date du 30 décembre 2025 portant modifications statutaires du Syndicat EAU47 au 1er janvier 2026 ;

VU l'Arrêté inter-préfectoral n°47-2026-01-19-00002 en date du 19 janvier 2026 portant modification de l'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n°47-2025-12-30-00004 ;

VU le Règlement Intérieur de Syndicat EAU47 approuvé par délibération du Comité du Syndical EAU47 n°21_076_C du 21 novembre 2021 ;

VU la délibération n°26_030_C en date du 21 mai 2026 installant le Comité Syndical avec l'élection du Président, des Vice-présidents et des membres du Bureau,

VU la délibération n°26_039_C du 21 mai 2026 déléguant à Madame la Présidente, toutes décisions concernant l'approbation des plans de financement et la sollicitation des subventions et demandes de participation ;

VU l'extrait du plan pluriannuel d'investissement 2025-2026 pour l'Eau Potable et l'Assainissement ;

VU la délibération n°26_050_C du 16 juin 2026 relative à convention de coopération décentralisée et le financement pour la mise en œuvre d'un projet d'accès d'eau potable et d'assainissement dans le village de Tembio, au TOGO avec Hydraulique Sans Frontière ;

AR Prefecture
047-254702491-20261013-26_143_D-AU
Reçu le 15/10/2026
Publié le 15/10/2026

CONSIDERANT la nécessité de solliciter l'aide des partenaires financiers, notamment celle du 12ème Programme d'investissement Eau 2025-2030 de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, pour la réalisation de ces opérations :

Territoire	Opération	Montant estimatif	Taux demandé
OPERATION COOPERATION DECENTRALISEE			
EAU47	**Coopération décentralisée** Projet d'accès à l'eau potable et l'assainissement dans le Village de Tembio, commune de SOTOUBOUA 2 au TOGO	400 000,00€	Taux Max en vigueur
OPERATION ASSAINISSEMENT			
NDM	CASTELNAU SUR GUPIE Etude amélioration des performances de la STEP	6 000,00€	Taux Max en vigueur
NDM	ST SERNIN DE DURAS Etude nouvelles normes de rejet et redimensionnement STEU	7 680,00€	Taux Max en vigueur
NDL	MONTIGNAC DE LAUZUN – PUYMICLAN Etude nouvelles normes de rejet des systèmes d'assainissements	11 560,00€	Taux Max en vigueur
OPERATION EAU POTABLE			
ALB	**Territoire ALBRET** Etude recherche de nouvelles ressources alternatives à la prise d'eau de la Baïse	8 265,00€	Taux Max en vigueur
PDL	**Territoire PORTE DES LANDES** Etude recherche de nouvelles ressources alternatives à la source de Clarens	8 265,00€	Taux Max en vigueur

La Présidente,

DÉCIDE de solliciter, en vue de financer ces projets, l'aide financière de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, au taux maximum en vigueur ;

DÉCIDE de solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant d'obtenir l'accord de la Commission des Interventions de l'Agence de » l'Eau Adour Garonne, Eau Grand Sud-Ouest, sans préjuger de la décision de cette Assemblée ;

DIT, qu'en application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Comité Syndical.

Fait à Agen, le 13 Octobre 2026
Pour extrait conforme au registre

La Présidente,

Geneviève LE LANNIC